

Annexe 2 : Mémoire du pétitionnaire en réponse au procès-verbal de synthèse

Nota : L'intégralité des réponses du porteur de projet figure dans le rapport d'enquête, dans la section V-2 du chapitre V.

.....

Bonjour Mme NOEL,

Suite à notre rdv du 24/07/2026 relatif au PV de synthèse, veuillez trouver ci-dessous les réponses à vos dernières interrogations :

1. L'avis favorable du maire de Cloyes-Marne sur la remise en état envisagée a été reçu par mail du 04/11/2025. Je vous le mets en pièce jointe.
2. Actuellement les parcelles font l'objet d'une promesse de vente. La vente définitive est conditionnée à l'obtention de l'AP d'autorisation d'ouverture. Dès que nous l'aurons obtenu, la vente devant notaire pourra avoir lieu.
3. Les mesures pour éviter au maximum les poussières sont résumées dans le tableau Page 25 du RNT Etude d'Impacts (volume 2c).
La diffusion de poussières sera limitée et localisée en raison de l'exploitation de la carrière en partie en eau, de l'enfoncement des engins, et l'installation de merlons en périphérie de l'exploitation.
Implantées à distance les zones habitées ne seront pas impactées, notamment en raison de la direction des vents dominants. Cependant des mesures adaptées seront prises en cas de besoins tels que l'arrosage des pistes.
4. Les chemins ruraux utilisés par les engins sont des chemins d'AF. Ils sont destinés à être utilisés uniquement par les exploitants agricoles et exploitants de carrière du secteur. Nous ne pouvons pas empêcher les piétons de les emprunter à pied. Par conséquent, même si ces chemins sont malgré tout peu fréquentés (surtout en semaine) et que la visibilité est très bonne, nous demanderons à nos conducteurs la plus grande vigilance.